



CFR Confédération Française des Retraités

Monsieur Paul CHRISTOPHE
Ministre des Solidarités, de l'autonomie
et de l'égalité

14 Avenue DUQUESNE
SP 07 75007 Paris

Paris le 18 Octobre 2024

Monsieur le Ministre,

Les retraités ont été choqués d'apprendre l'intention du Gouvernement de différer la revalorisation de leur retraite de base au premier juillet 2025. Il s'agirait d'un report qui viendrait s'ajouter à de précédents reports qui se traduisent par une perte significative de leur pouvoir d'achat sans pouvoir espérer un rattrapage des amputations subies. C'est ainsi qu'un retraité ayant pris sa retraite en 2014 supporte déjà aujourd'hui une perte de 10% de pouvoir d'achat sur sa retraite de base.

La perte est définitive alors même que chacun, à l'âge de la retraite, a pu croire que sa pension était le résultat d'efforts consentis tout au long de sa vie active. Les retraités éprouvent donc un vif sentiment d'injustice.

Il faut mettre un terme à cette gestion erratique et à des décisions prises en fonction de résultats annuels. Il est grand temps de se situer dans une perspective de long terme que seule permettra une réforme du système de retraite français. Une réforme systémique est devenue nécessaire pour permettre de gérer un régime retraite sans recourir comme aujourd'hui à des ajustements paramétriques continus, inacceptables et sans aucun effet sur l'équilibre du système actuel.

Par ailleurs l'annonce d'un moindre remboursement des consultations médicales vient rajouter de l'inquiétude chez les retraités. Ceux-ci supportent intégralement le coût de leur assurance complémentaire santé sans bénéficier comme les actifs de la moindre déduction fiscale. Ce coût qui augmente très sensiblement avec l'âge va mathématiquement être impacté par le désengagement de l'assurance maladie obligatoire.

Nous espérons, Monsieur le Ministre, que vous entendrez la voix des retraités et vous prions de croire à l'assurance de notre considération.

Pierre ERBS
Président

La Confédération Française des Retraités est constituée des 6 principales organisations de retraités :
Association Nationale des Retraités, Confédération Nationale des Retraités des Professions Libérales – Fédération Nationale des Associations de Retraités - Générations Mouvement Fédération Nationale - Groupement CNR-UFRB - Union Française des Retraités

83-87 avenue d'Italie - 75013 PARIS – Tél : 01 40 58 15 00
courriel : conf.retraites@wanadoo.fr – site : www.retraite-cfr.fr